

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor IV (2PS1314)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9
Pilier principal B A - psychologie et éducation	Cours: 1 ph	Voir ci-dessous	9

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Antonio Iannaccone
Léonie Liechi
Teuta Mehmeti (coordinatrice)

Contenu

Le séminaire d'accompagnement au mémoire consiste à guider l'étudiant.e dans une recherche pouvant déboucher à choix sur:

- Un mémoire empirique : un état des lieux critique de la recherche actuelle dans une thématique choisie, un cadrage théorique, une problématisation, accompagnée d'une courte recherche empirique de type exploratoire (par ex. un entretien, une observation fine, une expérience pilote...) et de son analyse;
- Un mémoire théorique : une analyse approfondie de la littérature autour d'une thématique choisie soit dans des textes classiques en psychologie et éducation, soit dans la littérature récente et actuelle, comprenant un état des lieux de la problématique, et accompagnée d'un développement et d'une discussion critique.

Forme de l'évaluation

Rédaction d'un mémoire de BA aux normes APA, d'une longueur de 12000 à 14000 mots, défense orale de 20 minutes en session (l'étudiant.e. se présente 20 minutes avant l'horaire de son examen afin de préparer son examen oral).

Dates et modalités de remise des mémoires de BA :

Pour la session de juin 2022 : Date limite de dépôt :

- Version électronique, déposée sur Moodle : au plus tard le lundi 16.05.2022, jusqu'à 23h59.
- Version papier, en deux exemplaires : au plus tard le mardi 17.05.2022 à midi. Les versions imprimées sont à déposer à l'intention de l'enseignant.e, soit au secrétariat de l'Institut de psychologie et éducation, soit dans le casier de l'Institut de psychologie et éducation (à l'entrée principale du bâtiment FLSH), aux heures d'ouverture.

Pour la session de septembre 2022 :

- Version électronique : le 8 août 2022 (jusqu'à 23 :59)
- Versions imprimées : au plus tard le mardi 9 août 2022 , suivant les mêmes modalités que pour la session précédente.

Pour la session de février 2023 : 8 jours avant les examens, suivant les mêmes modalités que pour les sessions précédentes.

En cas d'échec à la première tentative, le mémoire écrit devra être retravaillé et soumis à nouveau dans le délai correspondant à la session d'examens suivante. L'étudiant.e repasse également l'examen oral. Sauf justification valable de l'étudiant.e, dans le cas où le mémoire n'est pas remis dans le délai indiqué en première tentative, l'étudiant.e obtient un premier échec et est renvoyé.e en deuxième tentative. Tout comme pour la première tentative, pour la seconde tentative la non-remise du document dans le délai vaut pour un échec. Toute absence non justifiée à un examen oral entraîne un échec, et il est du ressort de l'étudiant.e. d'annoncer et justifier son absence.

Documentation

Lectures obligatoires du BA ; puis bibliographie individuelle, divers outils déposés sur la plateforme Moodle

Pré-requis

Etre en dernière année du BA

Forme de l'enseignement

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Mémoire de bachelor IV (2PS1314)

Les étudiant.e.s sont répartis en 6 groupes de max. 15 étudiant.e.s, en s'inscrivant en ligne sur un lien transmis par la coordinatrice du cours. Le séminaire Mémoire de BA est organisé en 7 séances réparties sur deux semestres. Avant la première séance, les étudiant.e.s consultent la ou les vidéos introductives du cours, disponibles sur Moodle.

Les dates exactes des séminaires sont indiquées par les enseignant.e.s de chaque groupe sur Moodle, et sont réparties sur les semaines suivantes :

Séance 1 : 27 septembre 2021 - 1 octobre 2021

Séance 2 : 18-22 octobre 2021

Séance 3-4 : 6-17 décembre 2021 (2 séances sur cette période, en sous-groupes)

Séance 5 : 21 février au 11 mars 2022

Séance 6 : 4 - 8 avril 2022

Séance 7: 2-6 mai 2022

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Défendre oralement et de manière synthétique son travail
- Rédiger un travail écrit, respectant les normes formelles d'écriture et de remise dans les délais impartis
- Développer une vue d'ensemble des champs de connaissances et des compétences acquises dans le domaine
- Mettre en place de manière autonome (mais encadrée) une courte recherche sur cette question ou problématique.
- Définir une question ou une problématique pertinente dans le champ de la psychologie et de l'éducation
- Sélectionner une bibliographie pertinente pour pouvoir couvrir cette thématique
- Réviser les connaissances acquises durant le BA de psychologie et éducation

Compétences transférables

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit
- Gérer des projets
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Communiquer efficacement, par écrit et/ou oral, de manière rigoureuse et scientifique
- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique